



# Ville de Léguevin

## Cours municipaux de natation

### Notice d'information

#### **Âges et niveaux**

Les cours de natation sont ouverts aux enfants de niveau débutant jusqu'au perfectionnement âgés de 5 ans (âge révolu à la date du premier cours) à 16 ans.

Les cours ont pour but d'apporter aux enfants les bases de la natation avec comme objectif pour les débutants l'acquisition d'un niveau d'autonomie leur permettant de regagner le bord.

Au regard du niveau d'acquisition de chacun, l'apprentissage d'une nage permettant de parcourir une ou plusieurs longueurs sera visé.

Pour ceux souhaitant se « perfectionner » seront abordés différents styles de nages (dos, brasse, crawl) visant des acquisitions permettant une plus grande autonomie dans le milieu aquatique (nager plus vite plus longtemps en crawl, plonger, ...etc.)

#### **Calendrier, jours et horaires des cours, périodes d'inscriptions :**

Les cours se dérouleront sous formes de groupes (6 à 8 enfants par niveaux)

Les leçons de natation sont proposées par « forfait de 10 séances »

Les différentes périodes de cours correspondant aux « forfait 10 séances »

Cycle 1 : du 22/06/2026 au 03/07/2026

Cycle 2 : du 06/07/2026 au 17 /07/2026

Cycle 3 : du 20/07/2026 au 31/07/2026

Cycle 4 : du 03/08/2026 au 14/08/2026

Cycle 5 : du 17/08/2026 au 28/08/2026

Pour le cycle 1, les leçons auront lieu le soir : du lundi au vendredi de 16h30 à 19h30. (Pour ce cycle une priorité sera donnée aux habitants de la commune)

A partir du cycle 2 les leçons auront lieu le matin.

Trois créneaux horaires de leçons sont prévus. Le matin de 09h30 à 11h40.

Une leçon s'étend sur un créneau de 40 minutes comprenant 30 minutes de cours effectif environ.

Les créneaux horaires seront attribués par les MNS au regard de la constitution des groupes.

Les choix établis tiendront si possible compte des vœux des familles, de l'organisation pédagogique et des contraintes sécuritaires. Pour ce faire un choix de période(s) préférentielle(s) est à mentionner sur le dossier d'inscription.

#### **Inscriptions**

##### **Période d'inscription**

L'inscription aux leçons de natation est possible à partir du 10 juin 2026 jusqu'au 13/08/2026 et se fait en mairie aux heures d'ouvertures (lundi matin ; mardi après-midi et mercredi) sur restitution des documents

demandés et du règlement des leçons, effectué par avance, soit en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

### **Modalités**

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Vous devrez vous munir :

- De la fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée
- D'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la natation
- D'une attestation de domicile pour les Léguevinois
- Du montant à régler

### **Choix de période**

Le choix de la période de cours est mentionné sur le dossier d'inscription. Le nombre de place étant limité selon les périodes, il ne sera définitif qu'après constitution des groupes effectués les jours prévus à cet effet.

### **Constitution des groupes**

Pour des raisons d'organisation pédagogique et de sécurité, l'horaire du créneau attribué à votre/vos enfants sera confirmé au cours de la première leçon.

### **Conditions particulières**

Tout engagement est pris pour un forfait de 10 leçons de natation spécifiées sur un cycle particulier. Un engagement, même non tenu, pouvant occuper la « place » d'un autre enfant ne donnera pas lieu à un remboursement.

Toute absence pour convenance personnelle (sans certificat médical) ne donnera pas lieu à compensation, et la ou les leçons manquées ne seront alors pas rattrapées.

Seuls les MNS sont habilités à prendre la décision d'annuler ou de reporter une leçon prévue, si les conditions de température de l'eau notamment, ou les conditions météorologiques pour l'encadrement, ne permettent pas d'assurer le bon déroulement de la leçon.

Toute annulation ou report sera constaté sur place à la piscine, sauf si les MNS ont eu les moyens et le temps de prévenir les familles et les enfants auparavant.

Seront « rattrapées » les leçons n'ayant pas pu être suivies pour des cas de « force majeure » (certificat médical) ou si l'annulation relève de la responsabilité de l'établissement.

Au cours de la saison si des leçons sont à rattraper les dates et les horaires seront donnés par les MNS.

### **Tarifs :**

Le tarif des leçons est de 80 euros les 10 leçons (un cycle) pour les personnes domiciliées à Léguevin et de 160 euros pour les personnes extérieures à la commune.

L'accueil des enfants se fait à la piscine.

Les parents laissent et récupèrent leurs enfants lors de chaque cours au portail

Les enfants doivent arriver en maillots et n'auront dans aucun moment accès aux vestiaires.

Les MNS seront uniquement responsables des enfants dans les créneaux d'enseignements attribués.

Les parents ne pourront pas assister au cours.

### **Assurance**

Les activités de natation sont assurées par la Ville de Léguevin au titre de la responsabilité civile et des dommages causés au tiers. En complément, les familles sont invitées pour leur part à disposer également d'une assurance en responsabilité civile et si elles le souhaitent d'une assurance individuelle « accident ».

### **Contacts**

Mairie de Léguevin : service régie : Mme Dirat : 05 62 13 56 58

Piscine de Léguevin : 05 61 86 62 12



Inscription leçons de  
natation été 2026  
Piscine de Léguevin

Cycle :  
.....

Groupe :  
.....

Niveau :  
.....

**Renseignements enfant :**

NOM ..... Prénom..... Age.....

**Renseignements parent(s) :**

Nom .....

Prénom.....

Adresse ..... Ville

Téléphone domicile .....

**Téléphone(s) portable(s)**.....

*(Renseignements indispensables pour pouvoir communiquer tout contre temps ou informations importantes)*

**Organisation des leçons :**

Je souhaiterais préférentiellement inscrire mon fils / ma fille aux leçons de natation de la période correspondant au cycle .....

A défaut sur le cycle  1  2  3  4  5

*(les horaires des leçons de natation vous seront confirmés lors de la première séance)*

**Inscription :**

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Fiche sanitaire dûment complétée (certificat de non contre-indication obligatoire)
- Règlement d'un montant de ..... (si chèque adressé à l'ordre de Trésor Public)
  
- Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions et de déroulement des leçons dispensées

Fait à

Le

Signature :

## Fiche sanitaire

### Identification

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_

Numéro d'Assurance-Maladie : \_\_\_\_\_

En cas d'urgence : Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition

Je, soussigné, docteur .....,

Domicilié à.....,

Certifie avoir examiné .....né(e) le : .....

Et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique sportive et particulièrement de la natation

Fait à : .....le : .....

CACHET et SIGNATURE du Médecin :